

portant promotion et nomination à titre normal et militaire dans l'Ordre du Mérite Social

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT
CHEF DU GOUVERNEMENT
GRAND - MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN**

- Vu la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu la loi n° 94-029 du 03 Juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin et la loi n°2002-17 du 07 février 2007 qui l'a modifiée et complétée ;
- Vu la loi n°87 - 019 du 21 septembre 1987 portant création de l'Ordre du Mérite Social ;
- Vu le décret n° 2015-370 du 18 juin 2015 portant composition du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2009-051 du 02 mars 2009 portant nomination de Madame Koubourath OSSENI en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;
- Vu le décret n° 2013- 265 du 12 juin 2013 portant nomination de Monsieur Roger Imorou GARBA en qualité de Vice -Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;
- Vu les décrets n°99-243 du 14 mai 1999 et 2013-390 du 26 septembre 2013 portant nomination des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;
- Vu le compte rendu intégral avec les conclusions issues des travaux de la Session Extraordinaire du Conseil de l'Ordre National du Bénin tenue du 23 novembre au 07 décembre 2015 ;

DECRETE

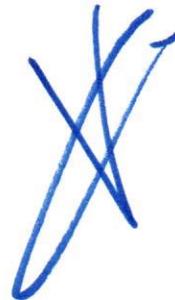
Article 1^{er} : Est promue à titre normal et militaire dans l'Ordre du Mérite Social au grade d'**officier** pour prendre rang de la date de sa réception dans l'ordre, l'Adjudant **N'TCHA Koufonta Séraphine** (Ch/OMS par décret n°2010-295 du 11/06/2010), du Cabinet Militaire.

Article 2 : Est nommé à titre normal et militaire dans l'Ordre du Mérite Social au grade de **chevalier** pour prendre rang de la date de sa réception dans l'ordre, le Quartier Maître de 1^{ère} classe **AGODOKPESSI Yasséa Eric** des Forces Navales.

Article 3 : Le présent décret sera enregistré et publié au journal officiel.

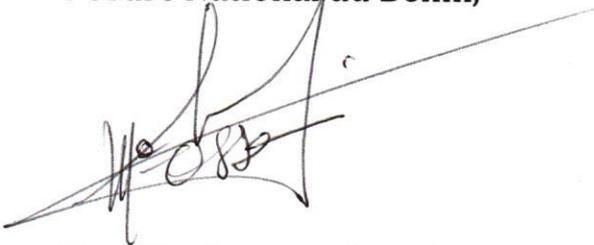
Fait à Cotonou, le 10 mars 2016

Par le Président de la République,
 Chef de l'Etat,
 Chef du Gouvernement,
 Grand - Maître de l'Ordre National du Bénin.



Dr. Boni YAYI

La Grande Chancelière de
 l'Ordre National du Bénin,



Dr. Koubourath OSSENI

Ampliations : PR4 - AN4 - CC2 - CS2 - HCJ2 - HAAC 2 - CES 2 - MINISTERES 30 - GCONB20 - SGG4 - DEPARTEMENTS 12 - DPE - DCC - INSAE3 - IGE - CSM - DCCT 3 - BN - DAN - ONIP 3 - UNB - FASJEP - ENA 3 - JORB 2 - INTERESSES 02.

ctt

Y